## **HAUT-ESCAUT**

Inauguration du quai de la future plateforme bimodale de PECQ 01-06-2016

Ce mercredi 1<sup>er</sup> juin, Maxime PREVOT, Ministre wallon des Travaux publics en charge des Voies hydrauliques, a inauguré, en présence des autorités communales, de l'Agence Intercommunale de Développement IDETA et du Port Autonome du Centre et de l'Ouest, le quai de la future plateforme bimodale de Pecq.

Idéalement située entre Tournai et Gand et à proximité de plusieurs parcs d'activités économiques, la future plateforme bimodale « route-voie d'eau » de le zone portuaire de Pecq permettra de répondre aux besoins de l'industrie agroalimentaire, très présente dans la région. Cette nouvelle infrastructure s'inscrit pleinement dans le projet « Seine-Escaut » qui vise, à l'horizon 2025, la création d'un réseau de navigation à grand gabarit pour relier les principaux centres industriels, logistiques et commerciaux du nord de l'Europe avec les grands ports maritimes tels qu'Anvers, Rotterdam ou encore Le Havre.

Ce 1er juin, après un chantier de 15 mois, c'est la première phase de cette plateforme bimodale qui vient d'être inaugurée par le Ministre Maxime PREVOT. Le nouveau quai, long de 263 mètres et disposant d'une dalle tirant de 15 mètres de largeur, offre dorénavant une superficie de près de 4.000 m² permettant le chargement et le déchargement aisé de bateaux de Classe Va (110m x 11,40m). A l'arrière de la dalle de quai, 45.000 m² de terrains ont d'ores et déjà été vendus à des industries recourant à la voie d'eau pour le transport de leurs matières premières et de leur production.

Le montant des travaux relatifs à la phase I s'élève à 2.921.579 € TVAC, entièrement pris en charge par la Wallonie dans le cadre la politique en matière d'infrastructures menée par le Ministre Maxime PREVOT.

Durant le 1<sup>er</sup> semestre 2017, les travaux de la phase II du projet commenceront pour une durée d'un an. La longueur du quai pourra ainsi être portée à 254 m et l'espace d'accueil pour l'industrie agro-alimentaire située à l'arrière de quai pourra être augmenté et aménagé. Cette phase II fait l'objet d'un cofinancement FEDER à hauteur de 7.350.751 €, complété par des apports venant du privé estimés à 9 millions €, pour un total de 16,4 millions €.

Le Ministre Maxime PREVOT se réjouit de la concrétisation de cette première phase qui vise à doter le Haut-Escaut d'une infrastructure à la pointe. Outre le fait qu'elle vient renforcer l'attractivité du transport par la voie d'eau, elle vient contribuer de manière concrète au développement économique de l'industrie agroalimentaire locale, pourvoyeuse d'emplois directs et indirects.